

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE  
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

VOL. IV.

1 NOVEMBRE 1905

No. 18

SOMMAIRE—Progrès du diocèse.—Nomination—Nomination des Oblats—Proclamation de l'Hon. Walter Scott—Son Excellence le Gouverneur Général au Collège de Saint-Boniface. A l'Hôpital de Saint-Boniface—Lord Grey et l'Impérialisme—Avis important aux fils de France et d'ailleurs—Ding! Dang! Dong!—R. I. P. Eugène Veillot.

## PROGRES DU DIOCESE.

Région comprenant le sud ouest de l'ancien Territoire de l'Assiniboia, faisant maintenant partie de la province de Saskatchewan.

Progrès depuis cinq ans. — Là où il n'y avait pas un seul établissement catholique on trouve maintenant:

1o à Forget—Une magnifique église, dont le coût excède \$15 000 piastres, sera bénie prochainement. Le Rev. Père Morard, Missionnaire de la Salette, en a surveillé la construction. Les plans sont de M. Jurchowski, architecte de Winnipeg.

Un convent a été bâti par les Rdes Sœurs de la Croix de Murinais de l'Isère, ( France ) et sera bientôt prêt à recevoir des élèves externes et pensionnaires.

2o A Murphy Settlement ( St François de Sales ). — Il y a une jolie église et un presbytère avec deux missionnaires de la Salette résidents. Rev. P. Girard, m. s., Rev. P. Michel, m. s., Supérieur.

3o A Estévan.—Une belle petite église et un presbytère avec trois missionnaires de la Salette qui desservent plusieurs postes sur la ligne du chemin de fer. R. P. Duprat, Supérieur.

4o Maryland (Frobyshire)—Une église très convenable. Le Rev. Nicholas Jünker missionnaire résident, dessert cette belle colonie allemande.

5o A Weyburn—Sur la ligne qui va d'Estévan à Moose Jaw à la station même, on va construire une petite chapelle dès cet automne.

60 A Ledow, Colonie Polonaise, à 12 milles de Weyburn, on se prépare à bâtir une chapelle.

70 A Goose Lake (Lac des Oies), à 20 milles de Weyburn sur un embranchement de chemin de fer qui va à St-Ignace-des-Saules (Willow-Bunch), il y a une colonie de Canadiens-Français qui se préparent à fonder une belle paroisse. Il y a encore des homestead à prendre. Et dans ces belles régions le rendement des terres a été, cette année, de 25 à 30 minots de blé à l'acre.

**NOMINATIONS.** — M. l'abbé J. Trudel a été nommé premier vicaire de la cathédrale et aumônier de l'Académie Ste Marie à Winnipeg. Il est, en outre, chargé de donner l'instruction religieuse aux Sourds-Muets catholiques à Winnipeg.

M. l'abbé Joseph Poitras est nommé secrétaire de S. G. Mgr l'Archevêque.

#### NOMINATIONS DES OBLATS.

R. P. St Germain, à Qu'Appelle, Sask.

R. P. Hilland, réside à Regina, Sask.; et dessert Qu'Appelle Station et Indian Head.

R. P. Jean Van Gistern, Supérieur à Qu'Appelle.

R. P. André Steuer, au Saint-Esprit à Winnipeg, Man.

R. P. Joseph Riedinger, à St Joseph, Winnipeg, Man.

R. P. Paul Bousquet, miss. à Qu'Appelle.

R. P. Thomas, R. P. Beys, R. F. Dugas, S D., Cross Lake.

R. P. F. M. Costiou, au Lac Croche, Sask.

R. P. O. L. P. Péloquin, Portage-du-Rat, Kenora, Ont.

R. P. J. Bte Dorais, Fort Alexandre, Man

R. P. J. W. Léonard, principal à Sandy Bay, Man.

R. P. Marion, à Ste Marie de Winnipeg.

#### PROCLAMATION DE L'HON. WALTER SCOTT.

##### SON PROGRAMME POUR LES ECOLES.

Il y a quatre déclarations importantes dans ce programme; nous donnerons les trois premières à titre d'informations seulement.

1<sup>re</sup> Déclaration. — Les écoles séparées sont neutres et rien ne les distingue des autres écoles puisqu'elles sont absolument sous le contrôle du Gouvernement.

Texte de la Clause sur l'éducation dans le nouvel acte de la Saskatchewan: " In and for the Province the Legislature may exclusively make laws in relation to education, subject to the condition that nothing in any such law shall deprive Protestant, or Roman Catholic minorities of such privileges as they were enjoying prior to 1st September 1905, under the N. W. T. School Ordinances then in force. "

Commentaires de M. Scott qui prouvent que les écoles sont "non-sectarian" c'est-à-dire non confessionnelles c'est-à-dire "qu'il n'existe pas d'école catholique subventionnée" par le gouvernement.

Under this constitution the province can alter and improve the school law to any degree. The single limitation is that concerning separate schools. Nothing new is introduced. Just what has been in operation as regards separate schools from 1892 to this time is preserved. There is not one separate school in the whole Lumsden district, but I have no doubt you know that under the N. W. T. Ordinances our separate school is not a sectarian school, but is regulated and managed by the Government in every detail the same as the ordinary public school. Even as regards the religious instruction permitted from 3 30 to 4 o'clock, no distinction is made between the separate and public school—the same privilege extends to all. The education constitution given us has this decided advantage—we know exactly what it means and the kind of separate schools we are to have under it.

### AVEU IMPORTANT!

2e Déclaration — Un appel au Conseil Privé pourrait avoir pour résultat de rétablir les écoles séparées et confessionnelles en vertu de la section 92 de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord — " and in the end it is very probable that Saskatchewan would find itself compelled not to permit the existence of separate schools but to permit sectarian control of these schools. Neither M. Haultain nor any other living person dares declare that such will not be the result of substituting section 93 for the education clause. The question, then, which you must answer is: Can Saskatchewan afford to take the risk of destroying the existing national, non-sectarian system and of restoring the dual sectarian system that was abolished in 1892.

La Constitution est donc en notre faveur?

3e Déclaration. — L'Hon. Scott était décidé à abandonner son parti politique si son chef politique, Sir Wilfrid Laurier, avait refusé de changer la clause scolaire de façon à restreindre tous nos droits, à ce qui nous en restait en 1905.

"I have frequently been asked why I so strongly disapprove the taking of a test case. Here I state the reason. Last February at Ottawa, with Mr. Sifton, Mr. Oliver, Mr. Lamont and others I said to Sir Wilfrid Laurier and his government that I should vote against his bills and his government unless they changed the clause so as to specify the N. W. T. Ordinances instead of the general term "by law" as containing the measure of minority rights to be preserved. I believed that upon this issue I should be justified in voting my party out of power, and I was not forgetting the Grand Trunk Pacific and other projects and items of policy which depend on Liberal administration either."

Quand il s'agit de maintenir l'école neutre ces gens-là ont donc plus de fermeté que nos députés catholiques n'en ont à réclamer nos droits puisqu'ils sont prêts à se mettre audessus de la politique?

4e Déclaration — Enfin la quatrième déclaration et la seule qui doit nous occuper, en ce moment, pour nous aider à adopter une ligne de conduite, c'est que le parti libéral de la Saskatchewan s'engage à maintenir ce qui nous reste, c'est-à-dire le droit à des districts scolaires dont nous pouvons élire les commissaires; le droit aux taxes scolaires des catholiques, là où ils sont groupés en nombre suffisant; et aussi le droit d'engager des maîtres catholiques diplômés quand nous pouvons en trouver, mais M. Scott nous avertit bien qu'il ne permettra pas le contrôle de l'Eglise sur les écoles séparées ou autres.

"The Saskatchewan Liberal party pledges itself to maintain the system intact; to do nothing to modify or impair the national character of the system; to permit no sectarian control over any school in the province."

Puisque la question est nécessairement reléguée, pour le moment du moins, dans l'arène de la politique provinciale: nous n'avons qu'une chose à faire: cesser toute agitation en dehors (sans pourtant cesser de mettre les choses au point afin de combattre les fausses représentations), et présenter

un vote catholique uni en posant des conditions. — Notre politique sera donc de favoriser ceux qui favoriseront nos écoles.

## SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL

AU COLLÈGE DE ST BONIFACE, 12 OCT. JEUDI, 1905.

La visite de Son Excellence au Collège, a donné occasion aux Révérends Pères de montrer leur tact exquis et la supériorité incontestable de l'éducation catholique qu'ils donnent à la jeunesse.

L'adresse du R. P. Dugas, Recteur, lue en anglais, était un petit bijou de loyauté fière et sincère, et de courtoisie de bon aloi. Les adresses des élèves, en anglais et en français, étaient non seulement de belles pages d'histoire du Canada, mais elles renfermaient des leçons de haute volée pour tout bon canadien. L'adresse en français a été lue par M. Beaupré qui a su en accentuer la teneur. Nous sommes heureux de pouvoir la reproduire

A Son Excellence le Comte Grey,

Gouverneur-Général du Canada.

Excellence. — Permettez-nous de saluer dans votre personne, non-seulement le représentant de notre auguste et bien-aimé Souverain mais un homme d'Etat éminemment qualifié pour cette haute dignité.

Devant vous, Monseigneur, qui unissez aux précieuses traditions d'une antique et noble lignée, l'expérience encore plus précieuse de la gestion des grandes charges, il n'est guère nécessaire d'insister sur l'avantage que possèdent, en vue des développements progressifs de l'avenir, les peuples qui ont un passé. Là où les peuples nouveaux procèdent par tâtonnements plus ou moins aveugles et s'attribuent naïvement, dans le domaine social des découvertes que l'histoire a depuis longtemps enregistrées, les peuples qui conservent toujours fraîches les salutaires leçons de leur passé avancent à pas de géant. C'est l'histoire du Canada Français. Il était déjà peuple homogène, profondément attaché au sol natal, lorsque la divine Providence le fit passer sous le sceptre sage et libéral de l'Angleterre, afin de lui épargner les convulsions désagrégeantes de la révolution française et de lui apprendre l'art de se gouverner lui-même. Vous savez, Excellen-

ce, la large part qu'il prend aujourd'hui aux affaires canadiennes.

Le Manitoba français a, lui aussi, son passé glorieux. C'est un noble Canadien-français, le sieur Pierre Gauthier de Varennes de la Vérendrye, qui découvrit en 1738 la vallée de la rivière Rouge. C'est un autre Canadien-français, Joseph-Norbert Provencher, qui fut le premier missionnaire résident et plus tard le premier évêque de la rivière Rouge. Comme il est né quatre ans avant l'Acte Constitutionnel de 1791 qui divisa le Canada en deux provinces, et que nous avons encore parmi nous bon nombre de Manitobains qui ont vu et connu Mgr Provencher, sa grande figure peut servir de trait d'union entre les origines du Canada anglais et ce prodigieux développement de notre cher pays auquel votre Excellence assiste aujourd'hui.

C'est à l'abbé Provencher que remontent les humbles commencements du Collège de St Boniface en 1818. Ce n'était d'abord qu'une pauvre chambre de missionnaire, ensuite ce fut une cabane séparée, plus tard encore une maison un peu plus grande; plus tard encore un collège à deux étages, construit par Monseigneur Taché, second évêque de St Boniface. Ce fut longtemps l'édifice le plus spacieux de ce genre dans tout le Nord-Ouest. En 1881, Mgr Taché fit bâtir la partie centrale que nous habitons maintenant. Vingt-et un ans plus tard, en 1902, il fallut allonger des deux tiers, ce collège que d'anciens avaient jadis trouvé trop grand pour le pays. Enfin, nous prenons possession partielle en ce jour, sous le haut patronage de Votre Excellence, d'un octogone qui fait de notre Collège, parmi toutes les institutions dans l'Ouest Canadien, le bâtiment le plus vaste.

C'est assez dire que l'élite de la population apprécie à leur juste valeur les bienfaits de la haute éducation intellectuelle. Car nous ne bâtissons que pour satisfaire aux exigences d'une clientèle toujours croissante. Nous osons croire que ces détails historiques ne sont pas de nature à déplaire à Votre Excellence qui, on le sait, a tant à cœur les progrès de l'éducation. Votre présence parmi nous, Excellence, ainsi que celle de votre noble épouse et de votre fille si distinguée, est pour nous un encouragement d'un prix inestimable.

Puisse le Ciel vous récompenser d'une bonté que nous ne saurions, de nous-même, reconnaître dignement.

Le jeune Aimé Bertrand de St. Boniface a ensuite présenté un beau bouquet de roses et a lu les vers suivants à l'adresse de Lady Grey remplacée par sa fille Lady Evelyn :

Madame, en saluant votre douce présence,  
 Nous acclamons de cœur et l'aimable bonté  
 La grâce souriante et l'affabilité  
 Qui font naître en nous tous la noble confiance

Doucement soulevés par ces charmes vainqueurs,  
 Nos cœurs vous garderont et la reconnaissance,  
 Et le juste retour de votre bienveillance,  
 Comme un vase retient l'exquis parfum des fleurs.

Puis ont suivi quelques vers en anglais, récités par le fils de l'avocat Beck, d'Edmonton.

Enfin M. Jacques Bertrand de St Boniface a lu les vers latins suivants;

Accipe subridens horum munuscula florum  
 Una cum rosis pectora nostra fragrant  
 Laudibus et blandis resonant norra tecta domorum  
 Ut maneant semper nomine plena tuo.

C'est un enfant de Winnipeg, Harold Conway qui a lu avec distinction l'adresse en anglais.

n Excellence a d'abord parlé en français:

Messieurs, je vous remercie beaucoup. C'est toujours pour moi un vif plaisir d'entendre votre belle langue. Comme je n'ai pas grande habitude de parler le français, je ne voudrais pas plus longtemps écorcher vos oreilles par mon accent britannique et je demande la permission de répondre à votre adresse dans ma langue maternelle.

Au cours de sa réponse il a eu la délicatesse de faire remarquer que les langues françaises et anglaises avaient été les langues officielles lors des négociations pour la paix entre la Russie et le Japon à Portsmouth, aux Etats-Unis, et il a ajouté; " Je vous laisse le soin de tirer vos conclusions dans un pays où le français et l'anglais sont les langues officielles."

Pourquoi tous nos fanatiques francophobes ne prennent-ils pas de temps à autre une dose de ces bonnes vérités servies par un homme d'Etat Anglais.

## VISITE DE L'HOPITAL DE ST BONIFACE.

Son Excellence a été reçue, à l'hôpital, par la Rde Sœur Mailloux, assistante générale à Montréal, la Rde Sœur Royal supérieure vicairie, et la Rde Sœur Lamoureux, supérieure.

Puis Mgr l'Archevêque a présenté plus de 30 médecins et un grand nombre de messieurs et de dames à Lord Grey.

Madame Lecomte, présidente des dames patronnesses, a présenté avec une de ses compagnes, un superbe bouquet de roses rouges et blanches à Lady Evelyn.

L'impression du Gouverneur a été excellente, il s'en est exprimé en termes chaleureux à Mgr l'Archevêque qui l'a accompagné durant toute cette visite. Les escaliers de sauvetage placés dans deux tours, l'ont surtout impressionné.

Lady Evelyn s'est particulièrement intéressée à visiter les malades.

"C'est si beau, disait-elle, c'est comme dans une maison privée. C'est invitant d'être malade ici!" Un médecin de Winnipeg disait: "Vous avez à St Boniface un hôpital idéal" Il a parfaitement raison.

## LORD GREY ET L'IMPERIALISME.

La visite de Son Excellence Lord Grey, le Gouverneur-Général du Canada, a donné lieu à des fêtes brillantes auxquelles le clergé catholique a pris part dans la personne de S. G. Mgr l'Archevêque et de Mgr le Vicairie-Général et d'autres membres du clergé. Il y a une note caractéristique qui est revenue souvent dans les discours de Son Excellence, c'est la "note impériale".

Evidemment on pense beaucoup à l'impérialisme en Angleterre, et si le représentant de la Couronne Britannique a parlé surtout en son nom personnel, n'y a-t-il pas lieu de croire qu'il a reçu un mot d'ordre ou que tout au moins, il est chargé de préparer les voies à une phase nouvelle.

Les catholiques du Canada n'ont pas la moindre objection à l'Empire si le nouvel état de chose garantit les droits acquis par la Constitution du Canada: ce sera peut-être une solution définitive de nos difficultés scolaires.

Quant au point de vue politique et économique la parole est à nos hommes d'Etat de toute condition et de toute nuance, car il s'agit des plus chers intérêts du Canada.

Un mot prononcé à Winnipeg, le 10 octobre dernier, par M. D. W. McDermid, président du "Manitoba Club" et Principal de l'École des Sourds et Muets est très significatif. Parlant de la loyauté des sujets britanniques au Canada il dit : " I feel that it is difficult to find a word to express what this attachment is, but the idea is conveyed in the word "alliance" or, I might perhaps further explain myself, by taking the "smile of father and son." ( Free Press, 11 oct. 1905)

S'il s'agissait d'une " alliance, " il est évident que les Canadiens-Français de la Province de Québec auraient plus d'espoir de conserver leurs traditions religieuses et nationales, que s'ils étaient noyés, absorbés par l'annexion dans le grand tout Yankee.

Que Dieu protège notre cher Canada !

### AVIS IMPORTANT AUX FILS DE FRANCE ET D'AILLEURS.

INSTITUT COLONIAL FRANCO-CANADIEN, ST ALEXANDRE  
DE LA GATINEAU, PAR IRONSIDE, P. Q, CANADA.

Les R.R. P.P. du St-Esprit ont fondé, près d'Ottawa, une excellente institution pour les fils de famille venant de France dans le but de s'initier à la culture de la terre au Canada.

Voilà une œuvre qui rendra certainement de très grands services. Les familles qui désirent placer leurs jeunes gens sous une sage dépendance et à l'abri des dangers et des ennuis qui menacent cette classe de colons trouveront toutes ces garanties chez les Revds. Pères. Les essais infructueux tentés dans plusieurs de nos paroisses ont rendu les familles défiantes et il devient difficile de placer ces jeunes colons quelque fois aussi peu aptes que peu disposés au travail, et qui veulent tout savoir avant d'apprendre, et tout comprendre avant de savoir !

### DING ! DANG ! DONG !

VISITEURS. — Sa Grandeur Mgr Pascal est arrivé à St Boniface le 11 oct. en route pour St Paul Minn. et il est repassé le 23 pour retourner à Prince-Albert.

T. Rev, P. Lacombe, O.M.I. V. G. Le vénérable vétéran est arrivé le 10 oct. au matin, plein de vigueur et toujours actif

et déjà le 12 il était en route pour Calgary trajet de neuf cents milles.

10 oct. 1905.—Rev. Dom Marie-Antoine Straub, curé de St Léon; des Chanoine Regulier de l'Immaculée Conception et le Rev. Dom François Joseph Raux ancien Chanoine d'Arras, qui vient de terminer son noviciat sous la direction du Rme Dom Benoit, ont passé par St. Boniface Le Rev Dom François Joseph est parti pour le Nomingue pour de là regagner la France où la dénonciation du Concordat donnera lieu à de nouvelles organisations ecclésiastiques.

LES POLONAIS ET LES REDEMPTORISTES.— Deux jeunes Pères Rédemptoristes, le R. P. Pierre Van den Bengen, et le R. P. Ant. Conter, destinés l'un à la colonie polonaise de Brandon, et l'autre aux colonies polonaises de Yorkton, sont arrivés de Galicie où ils sont allés étudier le Polonais dans une des maisons de leur Congrégation.

Le Rev. M. Passaplan est allé établir ses quartiers d'hiver au Lac Laplume via Swift Currant, Sask.

#### DEUX MANITOBAINS AU COLLÈGE CANADIEN À ROME.

M. l'abbé Adonias Sabourin s'est embarqué le 3 oct. sur le "Liguria", bateau de la ligne italienne faisant le trajet de New-York à Naples.

M. l'abbé Jos. Prud'homme de St Boniface, qui est déjà élève du même Collège, depuis un an, a remporté des succès signalés dans ses études théologiques.

Tous deux sont élèves du Collège de St Boniface.

#### DEUX MANITOBAINS EN RELIGION.

M. l'abbé Josaphat Magnan de Ste Anne des Chênes, Man., est entré au noviciat des Oblats à Lachine près Montréal, le 23 septembre. Encore un élève du Collège de St Boniface.

M. Henry Lane de St Charles, Man., a pris le saint habit le 8 septembre, à Rimouski, chez les Frères de la Croix de Jésus. Des Frères de cette communauté enseignent à St-Pierre Joly et à St-Jean-Baptiste Man.

Le Rev. Père Houle, C. S. V. Supérieur de l'Orphelinat agricole St. Joseph de Makinac ( St Joseph's Home Farming School ), a commencé la série de ses visites dans les paroisses

pour intéresser à sa belle œuvre Le Rev. Père doit aller le jour de la Toussaint prêcher et faire la quête à Ste Rose du Lac.

La quête commandée pour le 10 décembre prochain n'aura lieu que lors du passage du Révérend Père, dans les paroisses où il aura annoncé sa visite: partout ailleurs la quête se fera le 10 décembre.

M, l'abbé J. Duffy, a été chargé de la desserte de Winnipeg. Il est le premier Missionnaire résident dans cette mission.

LA NOUVELLE SUPERIEURE-VICAIRE DES SOEURS GRISES A ST BONIFACE. — La Rde Sœur Despins a été nommée Supérieure-Vicaire du Vicariat des Sœurs Grises de St Boniface, et la Rde Mère Royal est allée occuper le poste de Supérieure au Couvent de St François-Xavier.

La Rde Sœur Prince est nommée supérieure de l'Orphelinat St Joseph à Winnipeg.

La Rde Sœur Lagarde, ancienne supérieure de Ste Anne, et Rde Sœur St Luc, ancienne supérieure de St François-Xavier, sont parties pour Montréal.

La Rde Mère Mailloux, Ass. Générale, est partie pour Tolédo.

#### LA CHAPELLE NOUVELLE A MORRIS, MAN., (ST ALFRED)

Mesure 24 x 42 pieds dans la nef principale, le sanctuaire a 20 x 12 pieds, la sacristie a 10 x 10 pieds, la hauteur est de 14 pieds, les assises n'ont qu'un pied, le clocher a 22 pieds audessus de la chapelle et une hauteur totale 42 pieds. Le contrat est de \$1877 piastres. Cette chapelle peut contenir une assistance de 300 personnes.

### DU BLÉ ! DU BLÉ !

#### LA CHANSON DU BLÉ C'EST LA CHANSON DU PAIN !

Chose inouïe ! Le 9 octobre, le chemin de fer du Pacifique Canadien a transporté, en une seule journée, 630 000 boisseaux de blé. Il a fallu 600 chars ou wagons pour faire ce travail, ce qui représente un train de cinq milles de long.

C'est inouï dans les annales de la puissante Compagnie !

Nous mentionnons les expéditions de cette journée par le P. C., elle est extraordinaire ; Mais journellement sur nos deux lignes de chemin de fer canadien, les trains vers l'est, s'éche-

lonnent à espaces rapprochées, se croisant avec d'autres trains d'une longueur telle qu'ils semblent ne pas devoir finir de passer, trains qui ramènent en toute hâte les wagons vides.

Voilà un pays de neige et de glace qui donne joliment du PAIN!

### L'AVENIR DE L'OUEST

Aux messieurs qui dirigent le journal "L'Avenir de l'Ouest" nous devons dire continuez dans la voie où vous vous êtes engagés. En vous plaçant au dehors des partis politiques, sur le terrain religieux et national, vous combattez le bon combat et vous mériterez l'encouragement du clergé et des fidèles.

Nous vous souhaitons courage, persévérance et longue vie!

### VIE DE MGR. TACHÉ

L'on peut se procurer la vie de Mgr. Taché en en faisant de-  
mande à l'archevêché. Les prix en sont :

Edition brochée .....	\$3.50
Edition reliée .....	\$5.00
Edition (de luxe).....	\$15.00

Le Rev. P Provincial des Redemptoristes nous écrit de Montréal " Nous lisons au réfectoire la vie de Mgr Taché. C'est admirable! Quel bien il a fait!

NOTA.—Messieurs les Curés et Missionnaires sont priés de placer dans leur paroisse ou mission respective un certain nombre d'exemplaires de la Vie de Mgr. Taché, soit comme livres de prix, soit autrement. On pourrait aussi dans chaque paroisse faire rafler un exemplaire de l'Edition de luxe au profit des œuvres de la paroisse.

### R. I. P.—M. LOUIS EUGÈNE VEUILLOT

Ce grand chrétien et cet homme de lettre illustré vient de mourir à Paris, dans sa famille, le 18 septembre, à l'âge de 87 ans, menu des sacrements de l'Eglise!

Que Dieu lui accorde le rafraîchissement, la lumière et la paix!